
Adresse des administrateurs du district de Loudéac (Côtes-du-Nord) qui annoncent le départ de 900 hommes armés partis à la poursuite des rebelles, et 1500 partis pour secourir Dinan, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Loudéac (Côtes-du-Nord) qui annoncent le départ de 900 hommes armés partis à la poursuite des rebelles, et 1500 partis pour secourir Dinan, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 595-596;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39948_t1_0595_0000_12;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

A l'instant, tous les secrétaires réunis aux citoyens de cette commune, pauvre et peu nombreuse, se dépouillent pour nos généreux frères d'armes; les plus indigents ont partagé la gloire de ce noble dévouement. La Société vous présente cette offrande patriotique : elle consiste en 600 chemises, environ 12 paires de draps, chaussons et une certaine quantité de vieux linge et 100 livres en argent. »

Mention honorable.

Adresse du 3^e bataillon des Gravilliers, première réquisition. Ces braves frères d'armes prononcent l'anathème contre ces traîtres que la patrie arme pour sa défense, et qui, dans leur bassesse, ont voulu tourner contre elle leurs mains impies. « Vengeance de ces cohortes d'esclaves qui, revêtues de leurs couleurs, eussent été leurs assassins! Que leur nom disparaisse avec elles! Soldats nouveaux, mais vieux pour la liberté, les républicains du 3^e bataillon des Gravilliers jurent de nouveau de la faire triompher, ou de s'engloutir avec elle. »

Mention honorable, insertion au Bulletin (1).

Suit l'adresse du troisième bataillon des Gravilliers (2).

Adresse du 3^e bataillon des Gravilliers, première réquisition, en garnison au Havre-Marat, à la Convention nationale.

« Colonnes de la liberté.

« Anathème à ces traîtres que la patrie arma pour sa défense et qui, dans leur bassesse, ont voulu tourner contre elle leurs mains impies! Vengeance de ces cohortes d'esclaves qui, revêtus de nos couleurs, eussent été nos assassins! que leur nom disparaisse avec elles! O liberté! ô égalité! comme nous, ils sont sortis de votre berceau ces bataillons infidèles! Eh bien! vos nombreux enfants se resserreront autour de vous.

« Les lâches! la réquisition ne fut donc pour eux qu'un abri contre la juste sévérité des lois! Mais l'aristocratie ne peut cacher longtemps sa hideuse physionomie; puissent ainsi se démasquer tous les parjures.

« Le 3^e bataillon des Gravilliers, caserné au Havre-Marat, n'a entendu qu'avec horreur le récit de cette infâme trahison. Toutes les voix réunies ont répété ce cri : « Vengeance! » et nous le portons jusqu'au sanctuaire des lois.

« De nouveaux bienfaits dont nous sentons le prix ont été versés sur notre patrie par les organes de sa divinité tutélaire; le tombeau du fanatisme se ferme sur ses instruments ténébreux; la nation aura des temples, mais consacrés à la raison, à la philosophie.

« Ecoles de républicanisme et de vertus civiques, qu'ils deviennent, à chaque décade, le point de réunion des Français de quelque culte qu'ils soient, et que les magistrats du peu-

ple y prêchent la fraternité, la justice et la morale universelle.

« Poursuis, sainte Montagne, poursuis tes généreux efforts; porte le poids des destinées du monde, continue à t'épurer : qu'importe à la République le nombre de ses défenseurs? Telles on voit, dans les ébranlements de la nature, rouler ces terres sablonneuses qui couvraient la surface d'une montagne élevée; dans leur chute sont précipités ces végétaux parasites qui s'efforçaient d'y prendre racine, le roc vif reste seul; sa base est au centre de la terre, sa cime se perd dans les cieux; plus majestueux, plus grand, il domine la plaine étonnée et l'arrose de sources bienfaisantes.

« Soldats nouveaux, mais vieux pour la liberté, les républicains du 3^e bataillon des Gravilliers jurent de nouveau de la faire triompher ou de s'engloutir avec elle.

« Au Havre-Marat, le primidi de la deuxième décade de frimaire de l'an II de la République française.

« Les commissaires fondés de pouvoir spécial du bataillon. »

(Suivent 11 signatures.)

Les administrateurs du district de Loudéac, département des Côtes-du-Nord, annoncent à la Convention nationale que, sitôt qu'ils ont appris que les rebelles menaçaient Rennes, en se portant sur Laval, en cinq jours, 900 hommes armés ont volé à la poursuite des rebelles, et 1,500 autres sont partis avec différents instruments pour secourir Dinan.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Adresse des administrateurs du district de Loudéac, département des Côtes-du-Nord, à la Convention nationale (2).

« Représentants républicains,

« Nous ne vous entretiendrons point de ce que nous avons fait depuis l'époque à jamais mémorable où vous avez eu le courage d'expulser de votre sein des traîtres qui, à l'ombre du patriotisme, voulaient relayer le trône que vous avez renversé. Nous avons applaudi à cette fermeté stoïcienne qui vous a fait braver tous les dangers, pour jeter les fondements de notre république. La tête de la femme de Capet, de cette femme horrible qui creusait chaque jour le tombeau de la France, devait nécessairement tomber sur l'échafaud pour expier les crimes qu'elle a commis. Tous les grands coupables qui voulaient nous faire rentrer dans l'esclavage sous prétexte de nous faire chérir une Constitution qu'ils abhorrent, doivent subir le même sort. Le sang de nos frères, égorgés pour soutenir la cause de la liberté, attend cette vengeance de la justice nationale et, certes, cette

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 341.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 822.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 341.

(2) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 822.

attente ne sera pas vaine; plusieurs ont déjà subi la peine qu'ils méritaient.

« Nous avons aussi vu avec horreur les trahisons renaître pour ainsi dire de leurs cendres. Vous ne sauriez prendre des mesures assez vigoureuses pour y mettre un dernier terme. Il faut enfin que la France terrasse en peu de temps ses ennemis. Elle est debout, et sitôt que nous avons appris que les rebelles de la Vendée menaçaient Rennes en se portant sur Laval, nous avons, en moins de cinq jours, organisé et armé neuf cents hommes qui ont volé avec joie à la poursuite des rebelles. Plus de quinze cents autres sont partis avec différents instruments pour secourir Dinan qui est menacé.

« Représentants, le temps des vengeances est arrivé. Le modérantisme a été sur le point de nous perdre; que la rigueur des lois nous sauve enfin. Plus de grâce pour ceux qui ne savent pas en faire; soyez inflexibles comme le rocher sur lequel vous avez élevé l'édifice majestueux d'une Constitution républicaine. Nous ne vous dirons pas : Restez à votre poste, mais nous vous dirons qu'il ne vous est pas permis de le quitter jusqu'à ce que vous n'avez (sic) entièrement consolidé ce bel édifice, ou vous abandonneriez le vaisseau de la République au milieu de la tempête : vous devez le sauver ou périr avec lui.

« Cependant, braves Montagnards, il vous reste encore un cruel ennemi à combattre et à terrasser : c'est ce vil agiotage qui mettra toujours de la distinction entre l'assignat et le numéraire. Semblable à un nouveau Protée, il se reproduit sous différentes formes; il sait échapper à la vigilance des corps administratifs et aux peines que vous avez prononcées contre lui. Que les assignats soient donc la seule monnaie courante; que le numéraire soit prohibé pour un temps; faites-le rentrer dans les caisses de la République, qu'il y serve d'hypothèque aux assignats et bientôt vous serez dispensés de faire taxer les denrées, bientôt vous verrez renaître l'abondance, le commerce fleurir et le peuple jouir du bonheur que vous lui avez préparé.

« Fait en conseil de district, à Loudéac, le 23 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible. »

(Suivent 9 signatures.)

La Société républicaine de Castillonès (Castillonès) témoigne à la Convention ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour ses sublimes opérations : elle demande avec instance un décret qui l'autorise à changer son nom en celui de Marathon; cette métamorphose présentera à leur esprit deux souvenirs bien délicieux, celui de Marat, et celui de cet endroit fameux où les satellites d'un despote asiatique échouèrent contre la vertu républicaine.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

Suit l'adresse de la Société républicaine de Castillonès (1).

« Castillonès, le 16 de brumaire, l'an II de la République.

« Représentants de la nation,

« Un sentiment d'admiration et de reconnaissance a saisi nos âmes à la vue des merveilles que vous avez opérées. Nous vous rendrons d'éternelles actions de grâces pour toutes les mesures vigoureuses et salutaires que vous avez prises. La Montagne nous a sauvés, c'est ce que nous ne cessons de répéter dans l'épanchement de nos âmes; c'est elle qui a écrasé la tyrannie et ses partisans qui expieront bientôt leurs forfaits; c'est elle qui a fait rentrer dans le néant les administrations révoltées qui attisaient la guerre civile, et qui a fait disparaître Lyon et la Vendée.

« La nature nous fit Montagnards avant que la Révolution nous eût faits républicains du haut de la Montagne que nous habitons, nos regards se fixent avec complaisance sur nos pères qui habitent l'autre Montagne. Nous les voyons s'occuper de notre bonheur, et cette vue ne nous laisse rien à désirer.

« Nous vous prions seulement de rester à votre poste jusqu'à la destruction totale des tyrans. Ce moment ne peut être éloigné, vous tenez la massue qui doit les écraser.

« Nous vous demandons aussi avec instance de nous autoriser par un décret à changer le nom de Castillonès, nom féodal, en celui de Marathon, qui présentera à notre esprit deux souvenirs bien délicieux, celui de Marat, et celui de cet endroit fameux de la Grèce où les satellites du despote asiatique échouèrent contre la vertu républicaine.

« Tels sont nos vœux, nous prions la Convention de vouloir bien les prendre en considération.

« Les membres de la Société républicaine de Castillonès, département de Lot-et-Garonne,

« BÉRARD, président; MARTIN, secrétaire. »

La Société populaire de Castelnau-de-Montratier, district de Cahors, département du Lot, félicite la Convention nationale sur ses immortels travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société populaire de Castelnau-de-Montratier (3).

Adresse de la Société populaire de Castelnau-de-Montratier, district de Cahors, département du Lot à la Convention nationale.

« Représentants du peuple,

« Vous n'avez pas trompé l'attente des Français, ils nous ont choisis pour fonder leur liberté.

(1) Archives nationales, carton F¹⁷ 1907, dossier 1273.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 341.

(3) Archives nationales, carton C 285, dossier 832.

1. Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 341.